

OBLIGATOIRE en éducation physique seulement

JU-120-MC-CSB
25,50\$

44 J-00

J-62

45

J-86

R-6086

39

46

JF-100-MC-CSB
32,65\$

JU-122-ML-CSB
31,10\$

48 J-62

J-86

49

R-6086

40

JF-102-ML-CSB
39,80\$

JF-300-MC-CSB
32,65\$

41

B-60

JU-700-PR-CSB
32,15\$

51

F-62

JU-450-MC-CSB
17,35\$

M-37

52

JU-800-SP-CSB
21,40\$

M-60

53

JU-838-SP-CSB
41,80\$

P-60

54

62,20\$
TA-718

43

JF-981-SP-CSB

43,35\$
CB-60

42

JU-935-RE-COM
41,80\$

58

RE-60

AF-871-NY-COM
Nylon
12,75\$

64

AF-875-CO-COM
Bas ¾
7,00\$

61

Coton

67

JU-908-RE-COM
41,80\$

57

RE-60

JU-907-RE-COM
41,80\$

56

RE-60

JU-900-RE-COM
41,80\$

55

RE-60

* Tout autre morceau qui n'apparaît pas sur la maquette n'est pas autorisé. Voir règlements.

Tenue officielle 2020



Collant marine

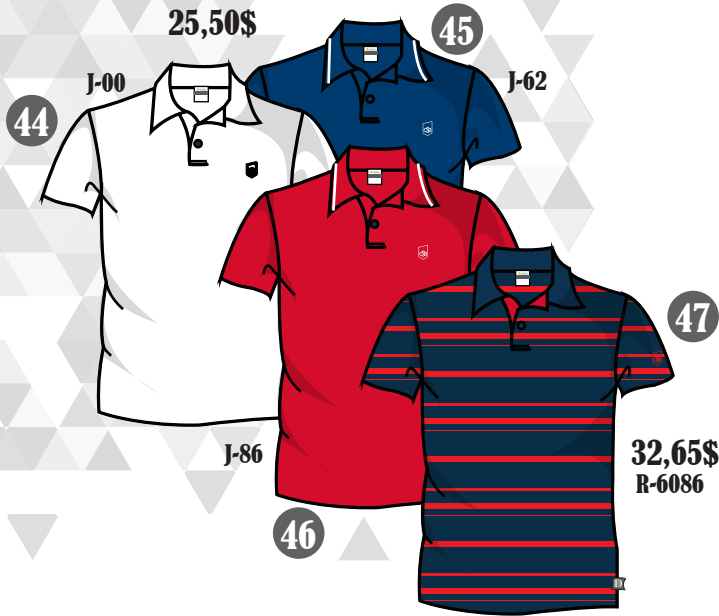
Collection scolaire 2020-2021
Collège Saint-Bernard

Junior Filles



**Taxes non incluses

JU-120-MC-CSB
25,50\$



JU-122-ML-CSB
31,10\$



OBLIGATOIRE en éducation physique seulement

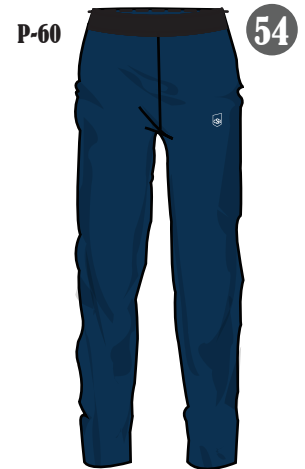
JU-450-MC-CSB
17,35\$



JU-800-SP-CSB
21,40\$



JU-838-SP-CSB
41,80\$



Tenue officielle 2020

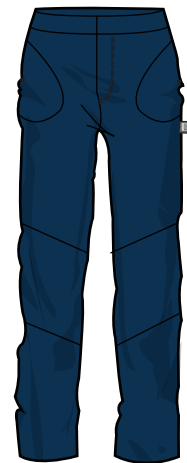
JU-908-RE-COM
41,80\$

JU-907-RE-COM
41,80\$

JU-900-RE-COM
41,80\$



JU-935-RE-COM
41,80\$



JU-700-PR-CSB
32,15\$

* Tout autre morceau qui n'apparaît pas sur la maquette n'est pas autorisé. Voir règlements.

**Taxes non incluses

Collection scolaire 2020-2021
Collège Saint-Bernard

Junior Garçons



1. Les élèves doivent se présenter au Collège (de 8 h à 18 h inclusivement) vêtus des articles de la collection vestimentaire vendus par la compagnie de vêtements FLIP DESIGN.
2. Le port de tout couvre-chef (casquette, foulard, bandana ou autres) qui cache entièrement la tête ainsi que tout vêtement autre que ceux de la collection vestimentaire du Collège sont interdits à l'intérieur du Collège. Ceux-ci seront confisqués par les membres du personnel.
3. Les sandales de type plage ou «tong» ne sont pas acceptées et toute autre sandale doit avoir une courroie à la cheville.
4. Le parent dont l'enfant se présente au Collège dans une tenue non conforme sera contacté et devra apporter des vêtements conformes à son enfant en les déposant au secrétariat du primaire.
5. Les articles de la collection vestimentaire ne peuvent subir d'altérations sans autorisation.
6. La jupe et la robe doit se porter à une hauteur maximale de 10 cm au-dessus du genou.
7. Les collants portés par les filles doivent être de couleur marine et sans motifs.
8. Pour les cours d'éducation physique, tous les élèves doivent porter les vêtements obligatoires de la collection vestimentaire (short et/ou pantalon et t-shirt).
9. Les vêtements Sénateurs sont autorisés lors des cours d'éducation physique.
10. En tout temps, le vêtement couvrant le haut du corps doit rejoindre le pantalon ou la jupe.
11. Les filles ne peuvent porter les vêtements de la collection masculine et les garçons ne peuvent porter ceux de la collection féminine.
12. Il n'est pas possible de porter la jupe à carreaux avec un chandail rayé.

Tenue officielle 2020-2021

1. La tenue officielle chez les filles : jupe à carreaux, collant marine et polo bleu uni.
2. La tenue officielle chez les garçons : pantalon marine, polo bleu uni.
3. Le bas de pantalon ne doit pas être roulé.
4. L'application des normes de la tenue vestimentaire exigée relève d'abord des parents.